Statement

Discours

Department of External Affairs



Ministère des Affaires extérieures

88/49

ALLOCUTION

DU TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

DEVANT L'ASSOCIATION POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AIR

OTTAWA

Le 17 octobre 1988

TEL QUE PRONONCÉ

Secretary of State for External Affairs Secrétaire d'État aux Affaires extérieures



Vous avez évoqué, dans votre présentation, certains des thèmes fondamentaux dont je voulais parler. Vous avez dit notamment qu'il ne faut pas rater l'occasion qui est en train de se créer. Le fait que le problème de l'environnement figure de façon proéminente à l'ordre du jour des assemblées internationales est effectivement d'une très grande importance.

J'ai un peu l'expérience de ce qui arrive aux ordres du jour des organisations internationales. Il est peut être malheureux que nos leaders soient motivés par les communiqués qu'ils émettent et guidés par les ordres du jour établis lorsqu'ils se réunissent, mais puisqu'elles figurent à l'ordre du jour, ces questions prennent maintenant beaucoup plus d'importance dans les discussions, non seulement aux réunions comme le Sommet économique tenu à Toronto en juin dernier, mais aussi dans les préparatifs qui y mènent et dans tout ce qui en découle. Je crois qu'il est très significatif et d'une importance majeure que, alors qu'il n'en était même pas question auparavant, les préoccupations écologiques, sans être encore au coeur des Sommets économiques, y ont maintenant leur place et y jouent un rôle majeur. Je crois que c'est un pas important et qu'il importe, pour reprendre ce que disais M. McNeil, de ne pas laisser passer l'occasion. C'est une chose, je crois, à laquelle nous devons tous travailler.

Le monde devient évidemment chaque jour de plus en plus conscient de la dégradation de l'environnement planétaire et, par définition, de notre bien-être collectif.

Il arrive, comme dans le cas de l'ouragan Gilbert le mois dernier ou des inondations au Soudan, que l'homme ne soit apparemment pas responsable.

Dans d'autres cas, l'activité humaine aggrave les catastrophes naturelles. Pendant des millénaires, le bassin hydrographique qui domine tout le Bangladesh a pu absorber sans mal les crues périodiques. La déforestation au Népal et en Inde, qui a entraîné l'obstruction des cours d'eau du Bengale, a grandement réduit sa capacité actuelle d'écoulement.

Dans la plupart des cas, il est dramatique de constater que, de plus en plus, l'homme, qui fait peser les menaces les plus graves sur la biosphère, est le pire ennemi de l'homme. Les exemples ne manquent pas: Bhopal, Tchernobyl, et les lacs tués par les pluies acides dans notre pays.

Des gestes d'apparence innoncente ont eu des conséquences que personne n'avait cherché à prévoir. L'usage répandu des chlorofluorocarbones menace de détruire la couche d'ozone. Une seule molécule de chlore libérée dans l'atmosphère peut détruire des milliers de molécules d'ozone. Or, la couche d'ozone nous protège contre les rayons ultra-violets du soleil. Au fur et à mesure qu'elle disparaît, la vie des animaux aquatiques est de plus en plus menacée, les risques de cancer de la peau augmentent et le rendement agricole diminue. Par ailleurs, le réchauffement du climat terrestre que provoquent les quantités énormes de polluants libérés dans l'atmosphère menace de plus en plus de transformer les zones agricoles fertiles en autant de déserts. De plus, comme les calottes polaires se rétrécissent et que le niveau des mers augmente de façon alarmante, les zones littorales sont menacées d'être submergées.

Au nom du développement économique, les espèces animales et végétales disparaissent à un rythme croissant, y compris dans les régions tropicales. Les forêts tropicales contiennent au moins la moitié de toutes les espèces de la terre. Or, si la destruction des forêts continue au rythme actuel, quelque 750 000 espèces disparaîtront au cours des douze prochaines années. Les 2 000 espèces de plantes tropicales qui sont reconnues comme offrant un potentiel pour la lutte contre le cancer sont pami les espèces menacées.

Ce sont de véritables problèmes à l'échelle mondiale, mais aussi sur le plan national.

En superficie, le Canada vient au deuxième rang dans le monde. C'est peut-être parce que notre population est si dispersée que les autres estiment que nous jouissons d'un environnement pur. Pourtant, on trouve aujourd'hui des traces de pollution dans l'Arctique. Trois cent mille lacs canadiens sont menacés par le plus grave problème écologique de l'neure, les pluies acides, et 14 000 lacs sont déjà acidifiés. Les précipitations acides en provenance des États-Unis menacent nos pommiers et nos érables, dont nous tirons d'importantes recettes agricoles.

Les aires de reproduction du caribou sont menacées par la mise en valeur des ressources. Les polluants, y compris des produits chimiques toxiques venus du bassin des Grands lacs et du Saint-Laurent, menacent la vie des bélugas dans le Golfe. Le régime alimentaire du huard, l'un des symboles de la vie sauvage au Canada, est touché par les pluies acides.

Même incomplète, cette énumération donne à réfléchir. C'est dans ce contexte que le gouvernement du Canada travaille sur une vaste gamme de programmes et politiques destinés à remédier aux atteintes portées à l'environnement dans le passé et à éviter que la qualité de l'air, de l'eau et du sol dont l'homme dépend pour sa survie ne se détériore davantage.

Comme l'a mentionné M. McNeil, le Canada a appuyé sans réserve, dès le départ, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dirigée par l'ancien Premier ministre de la Norvège, Gro Brundtland. En plus de contribuer financièrement au travail de la Commission, il lui a communiqué un texte détaillé sur la question du développement économique écologiquement viable. De l'avis de notre gouvernement, comme des Nations Unies au moment d'accepter le Rapport Brundtland, le développement viable est la solution qui assure le bien-être économique et la sécurité écologique du monde de demain.

Pour poursuivre le travail entrepris par la Commission Brundtland, le gouvernement du Canada met sur pied, à Winnipeg, un centre de recherches sur le développement écologiquement viable. Des discussions sur le pôle d'intérêt particulier et la nature exacte de ce centre sont en cours entre les ministères du gouvernement, la province du Manitoba et le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Dans la foulée de l'appui qu'il apportait à la Commission Brundtland, le Canada a organisé, à Toronto, en juin, une conférence sur les changements climatiqes planétaires qui a permis d'établir de nouveaux modes de collaboration internationale et d'échanges d'information. Il a aussi laisser clairement entendre qu'il est prêt à organiser d'autres conférences pour accélérer la recherche et la coopération internationales.

Des améliorations sensibles ont été apportées à l'Accord canado-américain sur la qualité de l'eau des Grands lacs. Nous collaborons étroitement avec le Québec pour assainir le Saint-Laurent dans le cadre d'un programme qui permettra d'y déceler et d'en supprimer les produits toxiques, d'assainir les zones et les marécages pollués, et d'y créer un parc maritime pour assurer la protection des bélugas, des autres espèces menacées et de l'environnement.

Malgré tous les efforts faits pour conclure un accord avec les États-Unis sur le contrôle des pluies acides, nous avons été déçus de ne pas pouvoir nous entendre avec l'administration Reagan sur des objectifs et un calendrier précis. Le problème des pluies acides est d'une importance capitale pour le Canada et sera au haut de la liste des points à l'ordre du jour lors de nos discussions avec le nouveau Président et le nouveau Congrès.

Au Canada, l'élimination des pluies acides est un objectif qui nous tient à coeur. Nous avons aujourd'hui les normes les plus sévères au monde en matière de contrôle des gaz d'échappement. Jusqu'à tout dernièrement, les sources les plus importantes de pluies acides en Amérique du Nord se trouvaient ici même au Canada. Ce n'est plus le cas maintenant. De fait, grâce aux efforts concertés que nous avons pu mener avec nos provinces, le Canada a pris beaucoup d'avance sur les objectifs de réduction des emissions fixés pour 1994. N'empêche que l'engagement d'un seul pays ne suffit pas lorsqu'il est question de pluies acides ou de tout autreaspect de l'environnement.

Autrefois, on aurait vu dans cette situation un obstacle au progrès. Aujourd'hui, j'estime qu'elle offre une occasion de se surpasser, car le système international fonctionne mieux et permet de s'attaquer de front à une gamme beaucoup plus vaste de problèmes.

J'aimerais vous citer un passage d'un discours prononcé le mois dernier devant l'Assemblée générale des Nations Unies:

"Menacés comme nous sommes par une catastrophe environnementale, les lignes médianes d'un monde idéologique bipolaire s'estompent. La biosphère ne fait aucune distinction entre blocs, alliances ou systèmes. La dynamique du climat nous touche tous et personne ne peut se construire une ligne de défense environnementale isolée et indépendante."

Ce sont les paroles d'Edouard Shevardnadze, ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique.

Ces paroles démontrent que la protection de l'environnement est devenue une priorité ailleurs et qu'elle ignore les divisions traditionnelles entre l'Est et l'Ouest, et même entre le Nord et le Sud. Il s'agit d'une question vraiment internationale qui, comme la paix, exige beaucoup d'attention aux détails ainsi que le rappel constant des objectifs. De fait, le défi que présentent les questions environnementales a surtout ceci d'encourageant qu'il nous

fait aller plus loin que les paroles, c'est-à-dire qu'il nous pousse à des accords et à des initiatives concrets. C'est bien ce qui s'est produit à Montréal l'année dernière, lorsqu'il y a eu une entente sur le Protocole de protection de la couche d'ozone. Le même climat régnait à la réunion conjointe du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, à Berlin, où le ministre canadien des Finances, Michael Wilson, a proposé que la Banque mondiale diffuse davantage de renseignements sur l'impact de ses activités sur l'environnement, adopte des critères pour ses prêts qui visent des ressources vitales comme les forêts humides et examine de nouveaux moyens de financer la conservation dans les pays en développement.

L'important c'est que, si les normes de la Banque mondiale changent, ces changements se répercuteront inévitablement sur les normes adoptées par les gouvernements nationaux tant des pays qui cherchent à promouvoir le développement de régions moins nanties que des pays qui font l'objet de ces efforts. Ce n'est pas un problème facile. Il n'y a pas de solution facile à aucun de ces problèmes.

Qu'on le veuille ou non, il existe, entre les divers pays, qu'ils cherchent à favoriser le développement ou qu'ils fassent l'objet de ces efforts d'aide, une force de concurrence. Il faut s'entendre sur des normes que chacun puisse respecter sans porter préjudice à son pays. Il serait important de commencer par la Banque mondiale, sans toutefois s'arrêter là. Je crois que le bon accueil réservé aux propositons formulées par Michael Wilson à la réunion de Berlin est révélateur du genre de changements qui se produisent actuellement dans le monde; il montre aussi que les pays font preuve de plus de souplesse que dans le passé sur ce genre de problème.

Si nous savons en tirer parti, nous serons les bénéficiaires de changements qui se produisent dans le monde en général, non seulement quant à l'importance que prend le problème de l'environnement, mais aussi quant aux changements d'attitude qui permettent au système international de fonctionner plus efficacement et aux pays de travailler ensemble.

À certaines périodes, les relations internationales sont caractérisées par les soupçons et les inquiétudes; il est alors difficile de faire avancer les choses, même avec la meilleure volonté et les meilleures connaissances du monde. Aujourd'hui, l'atmosphère est différente, non seulement au plan des relations directes entre les superpuissances, mais aussi en ce qui concerne certains conflits régionaux, si menaçants il y a quelques mois

encore. Les conflits dans le golfe Persique, en Afghanistan et en Afrique australe se résorbent. Il y a également des lueurs d'espoir ailleurs - en Asie du Sud-Est et dans le Tous ces développements, chacun important en soi, ont fait en sorte que le vent a tourné à l'optimisme dans les affaires internationales. Nous assistons à certains succès, et nous en voulons d'autres. Cet optimisme, cette confiance renouvelée en l'efficacité de la coopération internationale coîncident avec une prise de conscience grandissante qu'il est urgent d'agir en matière d'environnement. Le gouvernement dont je fais partie est d'avis que nous devrions mettre tout en oeuvre dans le contexte propice des relations internationales actuelles pour que le monde accorde aux questions environnementales l'importance qui leur revient. C'est pourquoi le Premier ministre Brian Mulroney a donné la priorité à l'environnement en prenant la parole devant les Nations Unies, le mois dernier.

Il faut avouer qu'au Canada, nous avons un parti pris Nous avons foi dans les organisations multilatérales. Ce parti pris vient peut-être de ce que nous ne sommes pas une superpuissance, et les pays comme nous savent fort bien combien il est important d'avoir des règles conçues également pour l'ensemble du monde. Mais nous pensons que le monde a besoin de règles qui soient efficaces, et d'un système international fort permettant à tous de poursuivre des objectifs communs. C'est pourquoi nous attachons une si grande importance, depuis toujours, au bon fonctionnement des Nations Unies. Nous avons été invités à nous retirer de l'UNESCO. Nous avions de bonnes raisons de nous en retirer. Pourtant, nous ne l'avons pas fait. Nous y sommes restés afin de tenter de réformer cette organisation de l'intérieur. Car telle est notre attitude face aux organisations internationales. C'est pourquoi nous avons joué un role de premier plan, à l'époque où M. Pearson était ministre des Affaires extérieures, pour promouvoir l'idée des forces de maintien de la paix des Nations Unies et que nous nous efforçons maintenant de la concrétiser. C'est pourquoi aussi nous avons participé si activement aux négociations sur le commerce international, car il est important pour le monde d'avoir des règles efficaces. C'est pourquoi, enfin, le Canada fut le premier pays à prendre officiellement position face au concept de développement viable mis de l'avant par la commission Brundtland. Telle a été et demeure la tradition canadienne.

Il va de soi que nous recherchons des accords bilatéraux sur les questions environnementales, notamment avec les États-Unis concernant le contrôle des pluies acides. Des accords conclus entre deux pays peuvent souvent servir de toile de fond à une entente plus vaste entre un grand nombre de pays, en particulier à un moment où le monde découvre des façons de collaborer. Dans les circonstances, deux traditions canadiennes distinctes se combinent - notre vive préoccupation pour l'environnement mondial et notre expérience des façons d'assurer le bon fonctionnement du système international.

Je voudrais, à cette fin, vous parler de choses qui se passent actuellement.

Avec la Suède, pays semblable au nôtre sur le plan des réalisations et du prestige international, nous cherchons activement à faire adopter, par voie de concensus, une résolution à l'Assemblée générale de l'ONU visant à convoquer, en 1992, une conférence des Nations Unies sur le développement viable.

Nous avons annoncé l'organisation au Canada d'une Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. Nous rassemblerons ainsi en un même lieu, autour d'une table, des gens de secteurs différents pour discuter du problème commun des liens entre les questions écologiques et économiques. Nous croyons que ce sera important pour le Canada, mais nous sommes aussi conscient que ce qui marche au Canada peut parfois fonctionner ailleurs. L'idée d'une table ronde peut, selon nous, en créant un modèle qui sera utile ailleurs, permettre de tirer parti précisément du genre de situations évoquées tantôt et notamment du fait que, à l'égard de l'environnement, la nécessité de cerner les points sur lesquels de réels progrès sont possibles prend, à divers niveaux, une importance accrue.

Le Canada sera l'hôte, à Ottawa, en février, d'un atelier regroupant des juristes et autres experts pour élaborer une convention-cadre sur la protection de l'atmosphère. Nous espérons qu'il sera possible de s'entendre sur une telle convention d'ici à 1992.

Toute une gamme d'autres questions sont actuellement, non seulement au programme du ministère de l'Environnement, en marge de l'action gouvernementale, ou à l'ordre du jour d'organisations qui n'ont tenu des assises nationales que trois fois depuis 1907, mais au coeur même de l'action gouvernementale nationale et, de plus en plus, au coeur de discussions internationales, que se soit au Sommet économique ou à l'Assemblée générale des Nations Unies.

L'occasion nous est donnée de mettre en pratique les compétences que le Canada a acquis à l'échelle internationale et les engagements des Canadiens envers l'environnement de façon à réaliser des progrès concrets

dans ce domaine, comme nous avons su le faire dans d'autres domaines à d'autres moments de l'histoire de notre pays et du monde. C'est pour moi un engagement profond. Je sais que ce l'est pour vous aussi. C'est pourquoi je voulais profiter de cette occasion pour être parmi vous aujourd'hui.

Votre association et votre gouvernement ont beaucoup de travail à faire ensemble. Si nous savons allier notre expérience et nos engagements, c'est un travail auquel le monde accordera de plus en plus d'attention pour le plus grand bien de nous tous.

Merci de votre attention.